



Grain de Sable et Pomme de Pin

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

AGENDA

Lundi 1er Juin

Rallye nature école de St Ouen en Belin

Vendredi 5 Juin

Rallye nature école primaire de Moncé en Belin

Samedi 29 Aout et Dimanche 30 août

Participation au comice agricole de Moncé

Samedi 17 Octobre

Sortie arborétum de Laigné, RDV sur place, 14h30

CONTACTS

Présidente :

Chantal Blossier
02 43 42 55 37

Vice-Président :

Jean-Louis Bellanger
02 43 21 86 83

Trésorier :

Alain Fillâtre
02 43 42 07 39

Site Internet :

<http://gspp.asso.st>

Email :

contact@gspp.asso.st

Vidange de fosses :

Jean-Claude Lecomte
02 44 02 12 33

LETTRE D'INFORMATION

N° 18 — MAI 2015

La transition énergétique : vous connaissez ?

C'est l'obligation faite à chaque état industrialisé de réduire de façon significative ses rejets de gaz à effets de serre, afin de limiter le réchauffement climatique.

La 1ère conférence internationale sur le réchauffement climatique s'est tenue à Kyoto en 1997.

Pour la première fois dans son histoire, l'humanité reconnaissait officiellement vivre dans un système fini avec des limites connues et également l'impossibilité de continuer à vivre et consommer comme elle le faisait sans mettre en péril sa propre espèce et bien d'autres avec elle qui lui sont indispensables.

Elle fixait déjà un échéancier pour réduire les rejets de gaz à effets de serre.

La majeure partie des états s'était engagée à répondre à ces exigences.

Aujourd'hui, 18 ans plus tard, le résultat est très décevant.

Que nous soyons pour ou contre, cela ne change rien. La vérité est là, sous nos yeux et nous ne pouvons y échapper : il est impossible de consommer plus que ce que notre planète peut produire.

C'est un changement de paradigme, de modèle de société qui doit s'opérer de gré ou de force.

On sait aujourd'hui, avec certitude, que dans 40 ou 50 ans, les d'énergies fossiles vont se raréfier (Pétrole pour les moteurs thermiques et Uranium pour les centrales nucléaires).

Moins d'énergies fossiles Faut-il s'en réjouir ? C'est peut être une chance pour la planète ? ...et pour les hommes ?

Car : moins d'énergies fossiles = moins de rejet de CO2 = moins de réchauffement climatique.

**C'est un défi grandiose que l'humanité doit relever et nous avons le potentiel pour y arriver.
Encore faut-il s'en donner les moyens.**

D'après les études de NEGAWATT (association d'experts et d'ingénieurs énergéticiens français reconnus) la démarche pour réduire nos besoins énergétiques repose sur 3 piliers : les économies, l'efficacité, et en dernier seulement, les énergies renouvelables.

Il y a 15 ans, qui aurait cru que la population française accepterait de trier ses déchets (verre, papier, plastique), de faire du compostage avec ses déchets verts ? Aujourd'hui, c'est un acquis. La grande majorité le fait et même très bien.

La société change, évolue, s'adapte. Le citoyen est capable de comprendre...

Encore faut-il lui expliquer, l'accompagner...

Le recyclage de nos déchets représente une énorme économie et génère des emplois non délocalisables.

Les maisons construites avant 1970 consomment 260 KWh/an/m².

Avec l'augmentation du coût de l'énergie, chauffer une telle maison devient insupportable.

Aujourd'hui, les nouvelles maisons dites BBC (bâtiment basse consommation) consomment 50 KWh/an/m².

Les besoins en énergie ont été divisés par 5, grâce aux nouveaux matériaux et aux règles de mise en œuvre qui ont été imposées.

Certes, il y a encore quelques ajustements à faire mais il est indéniable que nous avons progressé.

La technique apporte aussi son lot d'innovations en termes d'efficacité :

- les chaudières et les poêles de chauffage augmentent leur performance. Nous arrivons aujourd'hui à des rendements de 90 à 95 %

- les pompes à chaleur sont 2 fois plus performantes qu'il y a 25 ans.

- les huisseries et les vitrages ont fait des progrès extraordinaires en améliorant leur coefficient de transmission thermique (Uw avoisinant le 1).

- les isolants naturels très performants, mais hélas encore chers, ont des processus de fabrication respectueux de l'environnement.

- les lampes LED proposent maintenant un éclairage de qualité surprenante pour une consommation électrique très basse (sans mercure, ni champ électromagnétique).

Les énergies renouvelables

Nous savons aujourd'hui fabriquer des maisons autonomes.

En 2020, la Réglementation Thermique (RT2020) deviendra encore plus exigeante, en imposant des maisons BEPOS. (Bâtiment à Énergies Positives), qui produiront plus d'énergie qu'elles n'en consommeront, en leur adjoignant des capteurs thermiques pour l'eau chaude sanitaire et des capteurs photovoltaïques pour l'électricité.

D'autres procédés techniques viendront enrichir cette panoplie de moyens de production ou de récupération d'énergies. Par exemple, la cogénération, la pile à combustible, l'hydrogène, l'éolien, l'énergie hydrolienne, la petite centrale hydraulique, la méthanisation, etc.

Nos sociétés doivent devenir autonomes.

Autonomie alimentaire pour fixer les populations.

Autonomie énergétique pour l'indépendance et la paix de chaque pays.

Voilà de belles perspectives pour un avenir radieux.

N'attendons pas tout de l'État. Individuellement, nous pouvons faire beaucoup. En nous groupant, nous pouvons nous permettre plus. N'attendons pas demain. Agissons et réagissons aujourd'hui.

Nous avons tous entre nos mains l'avenir de notre descendance.

Début 2015 : les activités de l'association

FESTIVAL NATURE ET ENVIRONNEMENT

23 et 24 Janvier

Pour cette 2ème édition une programmation riche et variée était offerte au public, tant pour les projections, les expositions que pour les stands des associations de protection de l'environnement de la Sarthe. Les amis de la nature étaient au rendez-vous. Peut-être le grand public, celui que l'on aimerait toucher, manquait-il un peu. Nous avions un peu la sensation confortable d'être entre personnes convaincues.

Est-ce que les sujets abordés sont trop techniques ?

Nous prévoyons l'an prochain des animations gratuites le samedi matin et entre les projections de l'après-midi. Nous avons aussi d'autres pistes pour varier la formule.

VISITE D'UNE MAISON ÉCONOMIQUE ET PERFORMANTE À ST GERVAIS

28 Février

Une vingtaine de personnes avaient répondu à notre invitation. Notre adhérent, auto constructeur de cette maison a été soumis à des questions très techniques par des visiteurs très intéressés. Conseiller, informer, c'est son métier. Il s'est donc fait un plaisir de répondre et des discussions entre connaisseurs se sont engagées.

Si vous avez des projets de rénovation de votre habitat, n'hésitez pas à aller consulter les conseillers de l'espace info énergie de la Sarthe, leur soumettre votre projet, vos devis, avant de vous engager. C'est une antenne de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), 10 rue Barbier au Mans tel : 02.43.28.47.93 . Leurs conseils sont gratuits et indépendants.

SORTIE « AMPHIBIENS »

28 Mars

Après une présentation en salle, vingt personnes sont parties dans la nuit avec bottes et lampes frontales, explorer la zone humide derrière le Val'Rhone. Morgane Sineau, animatrice, chargée de mission au CPIE de La Flèche et spécialiste des grenouilles et autres batraciens accompagnait le groupe. Parmi les participants, l'œil infallible de Hugo, jeune moncéen passionné de nature, s'est montré le plus rapide pour repérer les bêtes. La soirée s'est terminée sur un terrain privé, autour de 2 mares, dans lesquelles nous avons trouvé un assez bel échantillonnage : grenouille agile, grenouille verte, reinette, crapaud commun et triton palmé.

Sachez que tous les amphibiens sont protégés par la loi. Il est interdit de transporter leurs oeufs ou leur larves. Ils sont utiles à l'homme car se nourrissent d'invertébrés gênants (moustiques, limaces...) puis sont à leur tour la proie d'autres espèces (poissons, hérons, serpents...) et sont ainsi indispensables à l'équilibre naturel.



FESTIVAL DU PRINTEMPS « À TRAVERS LES CHEMINS »

Mardi 7 Avril après-midi : « reconnaissance sensorielle du milieu dans lequel on se promène », sortie dans les bois avec 35 enfants des TAP CE2 et CMI et un groupe de 10 handicapés de l'Arche.

Jeudi 9 Avril avec les TAP maternelle de Moncé : «petits d'arbres» avec le support du livre « Attends »

Vendredi 10 Avril sortie « escargot, montre-moi tes cornes » avec les enfants des 3 multi-accueils (Moncé, Laigné, Ecommoy)

Dimanche 12 Avril : participation au marché de Laigné en Belin.

ACTIVITE A VENIR : COMICE AGRICOLE DE MONCÉ EN BELIN (29 ET 30 AOÛT)

Pour cette manifestation sur le thème du « cheval à l'orée des bois » GSPP propose de :

Tenir un stand

Réaliser des chevaux de sorcières pour les enfants de 5 à 8 ans

Les enfants qui voudront chevaucher ces montures ouvriront le défilé du 30 août après-midi. Ils pourront ensuite continuer à caracolier autant qu'il leur plaira puisqu'ils en deviendront propriétaires.

Pour connaître le nombre de chevaux à réaliser, merci de nous faire savoir si votre enfant est volontaire pour tenter cette aventure en téléphonant au 02 43 42 55 37.

Recenser les arbres remarquables du territoire

En tant qu'association locale participant à l'élaboration de la Charte forestière, afin d'y apporter notre contribution constructive, nous avons conçu un questionnaire de recensement des arbres remarquables du territoire (disponible sur notre site internet). Le comice est une manifestation qui brasse toute la population du canton. C'est donc l'occasion de sensibiliser le grand public au rôle de l'arbre dans le paysage, son utilité, ses usages, les symboles qu'il véhicule... et de recueillir des informations (en particulier sur les arbres du domaine privé). C'est aussi dans le thème du comice.



La Trame Verte et Bleue (TVB) : ça vous parle ?

On essaie de vous expliquer .

La TVB est un outil de conservation de la biodiversité. Elle est constituée de :

- réservoirs de biodiversité : espaces remarquables ou non , où la faune et la flore trouvent des conditions favorables à leur développement. On y retrouve les zones Natura 2000, les espaces naturels sensibles, les parcs nationaux, les ZNIEFF...
- corridors écologiques qui sont des voies de déplacement de la faune et de la flore (pour la trame verte : haies, bosquets, bords de routes, et dans une certaine mesure les jardins des particuliers; pour la trame bleue : rivières, mares et fossés...).

Cette TVB répond à des orientations nationales issues du Grenelle de l'environnement et se décline au niveau de chaque région dans un Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Au niveau des territoires les documents intégrateurs sont les SCoT qui devront être en conformité avec le SRCE, et les PLU devant eux-mêmes être compatibles avec les SCoT.

Dans le SRCE des Pays de la Loire, tout un travail de diagnostic et d'inventaire a été mené depuis l'échelon régional jusqu'à l'échelon local, synthétisé sur des cartes et des fiches par territoire accessibles sur l'extranet du SRCE PdL : <http://extranet.schemas-regionaux-pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr> (utilisateur : schemas-reg-pdl - mot de passe : SCHEM@S-REG)

Ceci vise à :

- 1- Améliorer et valoriser les **connaissances et les savoir-faire**
- 2- **Sensibiliser et favoriser l'appropriation** autour des enjeux liés aux continuités écologiques
- 3- Intégrer la trame verte et bleue dans les **documents de planification** et autres projets de territoire
- 4- Maintenir et développer des **productions et des pratiques agricoles** favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau
- 5- Gérer durablement et de manière multifonctionnelle les **espaces boisés (forêts et complexes bocagers)**
- 6- Restaurer et gérer une **trame bleue fonctionnelle**
- 7- Préserver les continuités écologiques inféodées aux **milieux littoraux et rétro-littoraux**
- 8- Préserver et restaurer les continuités écologiques au sein du **tissu urbain et péri-urbain**
- 9- Améliorer la transparence des **infrastructures linéaires** » (1)

Pourquoi est-il nécessaire de préserver ces continuités écologiques ?

La nature repose sur des équilibres très précaires dans lesquels toutes les espèces ont un rôle à jouer. Si le prédateur d'une espèce disparaît, celle-ci prolifère (ex : des tiques). Il est donc indispensable que « toutes ces espèces tant animales que végétales restent en contact les unes avec les autres, qu'elles puissent se déplacer en sécurité dans des couloirs favorables à leur abri et à leur alimentation, pour garantir les échanges génétiques, assurer leur survie » (2) et respecter ainsi un certain équilibre .

L'exemple des grands cervidés, aujourd'hui perturbés dans leurs migrations entre grands massifs forestiers par les grandes infrastructures (autoroute, LGV) en est une illustration que tout le monde peut comprendre. Si les échanges génétiques entre individus sont limités, si les équilibres sont rompus les conséquences à long terme sont difficilement mesurables.

(1) source : DREAL Pays de Loire

(2) source : Francis Zanré, lettre de la SCIRPE n° 8

La mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue à travers le SRCE incombe aux collectivités, mais nous pouvons y contribuer à l'échelon individuel en préservant, à l'intérieur de nos propriétés, de nos jardins, un petit coin de nature sauvage.

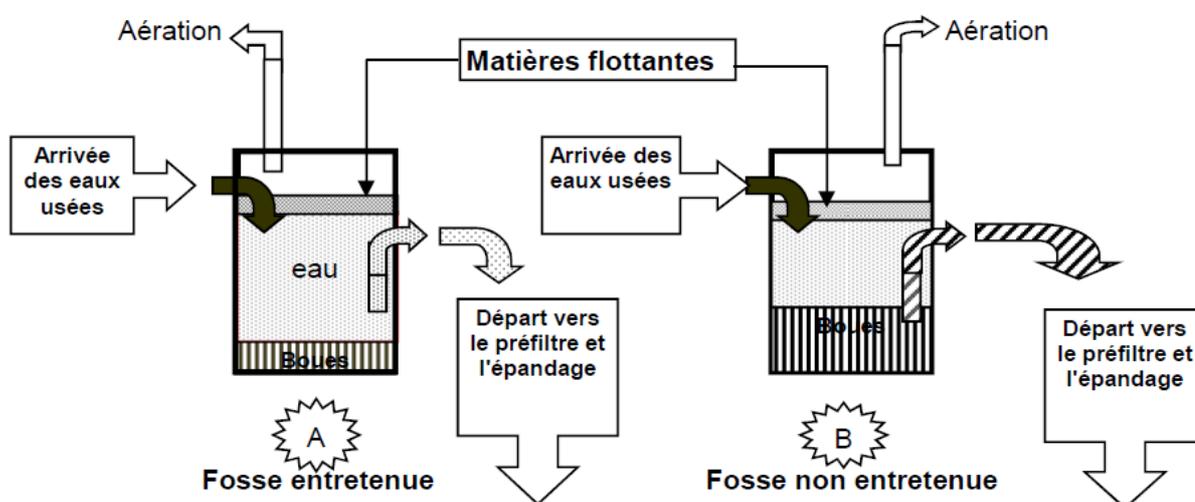
Assainissement individuel : quelques bons conseils

Le S.P.A.N.C en 2007 est passé pour faire l'état des lieux de votre installation de traitement des eaux usées et repassera certainement pour faire le point sur l'entretien réalisé depuis cette date.

On vous demandera votre dernière facture justifiant l'intervention d'une entreprise spécialisée.

RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE FOSSE TOUTES EAUX

N'attendez pas d'être dans le cas de la figure **B**, pour commencer à entretenir votre installation et devoir la refaire en faisant intervenir une entreprise spécialisée, sans oublier toutes les obligations administratives qui doivent être respectées et qui ne sont pas gratuites.



FAITES LE BON CHOIX

Une vidange tous les 4 ans à 173,80 € TTC pour une fosse de 3 m³ en se regroupant par 3 installations. (Prix 2015 pour notre association)

OU

Refaire son installation pour 4 000.00 € à 8 000.00 € tous les 10 ou 15 ans ? (même dans ce cas, il vous faudra quand même faire une vidange)

A partir de 2015 - 2016, nous envisageons de proposer à nos adhérents un suivi des vidanges qu'il serait souhaitable de faire rapidement

N'hésitez pas à vous mettre en contact avec :

Jean-Claude LECOMTE
47, route de Brebon
72220 Saint Gervais en Belin

02 44 02 12 33 ou 06 06 42 49 70
jean.claude.lecomte@cegetel.net